

Conseil d'administration du 13 novembre 2020

Membres en exercice : 54

Membres présents ou suppléés : 40

Membres ayant donné mandat : 3

Nombre de voix : 43

Pour : 40

Contre : 0

Abstention : 0

DELIBERATION n° 2020-10  
**APPROBATION DU BUDGET RECTIFICATIF N°2020-01**

Le conseil d'administration de l'établissement public du Parc national de forêts, convoqué par courriel du 6 novembre 2020, s'est tenu par voie dématérialisée le 13 novembre 2020, sous la présidence de Monsieur Nicolas SCHMIT.

Vu le Décret n° 2020-1257 du 14 octobre 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire ;  
Vu l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;  
Vu le décret n° 2014-1627 du 26 décembre 2014 relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;  
Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L331-8 et R331-23 ;  
Vu le décret n°2019-1132 du 06 novembre 2019 créant le Parc national de forêts, modifié par le décret n° 2020-752 du 19 juin 2020 ;  
Vu l'arrêté préfectoral n° 52-2020-08-202 portant nomination des membres au conseil d'administration du Parc national de forêts.  
Vu le règlement intérieur de l'établissement public du Parc national de forêts approuvé par délibération n° 2020-01 ;  
Vu la délibération n° 2020-02 relative à l'élection du président du conseil d'administration du Parc national de forêts ;  
Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatifs à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) ;  
Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;  
Vu l'analyse du contrôleur budgétaire du 12 novembre 2020 ;  
Considérant les tableaux budgétaires GBCP des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et le bilan annexés à la présente délibération ;

Sur proposition de la directrice par intérim de l'établissement,

Après un vote à l'unanimité le conseil d'administration approuve :

**Article 1 :**

- 1) Les autorisations budgétaires suivantes :
  - 7.80 ETPT sous plafond,
  - 1 404 353 € d'autorisation d'engagement dont :
    - 506 900 € en enveloppe de personnel
    - 509 453 € en enveloppe de fonctionnement
    - 0 € en enveloppe d'intervention
    - 388 000 € en enveloppe d'investissement

- 1 340 153 € de crédits de paiement dont :
  - 506 900 € en enveloppe de personnel
  - 445 253 € en enveloppe de fonctionnement
  - 0 € en enveloppe d'intervention
  - 388 000 € en enveloppe d'investissement
- 1 631 557 € de prévision de recettes
- 291 404 € de solde budgétaire
- 2) Les prévisions comptables suivantes :
  - 291 404 € d'abondement de la trésorerie
  - 588 745 € de résultat patrimonial
  - 679 404 € d'autofinancement
  - 291 404 € de fond de roulement

**Article 2 :**

Les tableaux budgétaires GBCP des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale sont joints à la présente délibération.

**Article 3 :**

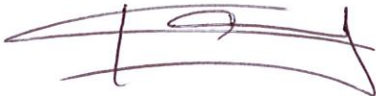
La présente délibération est publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national de forêts et fait l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du code de l'environnement.

Fait à Arc en Barrois, le 13 novembre 2020

La directrice par intérim

Le président du conseil d'administration

Véronique GENEVEY



Nicolas SCHMIT



**TABLEAU 1**  
**Autorisations d'emplois**

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	7,8		7,8
Rappel du plafond d'emploi notifié par le responsable de programme (ETPT)	10		

NB Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI doit être inférieure ou égale au plafond notifié par le responsable du programme chef de file de l'Etat en conformité avec le plafond d'emploi législatif du programme.

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Tableau détaillé des emplois

	EMPLOIS SOUS PLAFOND AUTORISÉS PAR LA LFI		EMPLOIS HORS PLAFOND DE LA LFI		PLAFOND ORGANISME	
	ETPT	Dépenses de personnel (*)	ETPT	Dépenses de personnel (*)	ETPT	masse salariale
<b>EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR L'ORGANISME ( 1 + 2 + 3 + 4 )</b>	7,8	506 900	0	0	7,8	506 900
<b>1 - TITULAIRES</b>	0,5	74 535	0	0	0,5	74 535
* Titulaires État (emplois et crédits inscrits au budget de l'organisme)	0,5	74 535			0,5	74 535
* Titulaires organisme	0	0			0	0
<b>2 – CONTRACTUELS</b>	7,3	401 765	0	0	7,3	401 765
* Contractuels de droit public	7,3	401 765	0	0	7,3	401 765
Contractuels sous statut :	6,5	356 758	0	0	6,5	356 758
δCDI	1,4	86 795			1,4	86 795
δCDD	5,1	269 963			5,1	269 963
Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0,8	45 007			0,8	45 007
* Contractuels hors statut / de droit privé	0	0	0	0	0	0
δCDI	0	0			0	0
δCDD	0	0			0	0
<b>3 a) - CONTRATS AIDES</b>			0	0	0	0
<b>3 b) – APPRENTIS</b>			0	0	0	0
<b>4 - AUTRES ÉLÉMENTS DE DÉPENSES DE PERSONNEL</b>		30 600		0		30600
Autres rémunérations (allocation de retour à l'emploi, vacances et rémunérations occasionnelles / heures supplémentaires, Unedic, allocations retraites à la charge de l'établissement)						0
Action sociale et prestations sociales (activités culturelles, sportives et de loisirs, restauration (cantine, titres restaurant), amicales, contributions au fonctionnement des syndicats, fonds de secours, accidents du travail, médecine du travail, capital décès)						0
Autres dépenses de masse salariale non ventilables par catégories (IKV, rachats de jours CET, CSG, versements transport)						0
Ligne d'ajustement						0

\* Dépenses de personnel relevant de l'enveloppe de dépenses de personnel du budget de l'organisme (en AE=CP). Le total des dépenses de personnel mentionné dans le tableau ci-dessus doit être égal au montant total des dépenses de personnel figurant dans le tableau des autorisations budgétaires. Par ailleurs, le total des emplois doit être égal au plafond d'autorisation d'emplois voté par l'organe délibérant (figurant ci-dessus pour vote).

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme et décomptant le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme mais en fonction dans une autre entité

EMPLOIS EN FONCTION DANS UNE AUTRE ENTITE, RÉMUNÉRÉS PAR L'ORGANISME ET DÉCOMPTÉS DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS (MAD SORTANTES)	ETPT	Dépenses de personnel (*)
	0	0
<b>5 - EMPLOIS REMBOURSES A L'ORGANISME</b>		
<b>6 - EMPLOIS NON REMBOURSES A L'ORGANISME</b>		

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par d'autres personnes morales et ne décomptant pas dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme (Mise à disposition entrantes)

	ETPT	Dépenses de fonctionnement (*)
<b>EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME NON RÉMUNÉRÉS PAR LUI ET NON DÉCOMPTÉS DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS ( 4 + 5 )</b>	1,2	0
<b>7 - EMPLOIS REMBOURSES PAR L'ORGANISME</b>		
<b>8 - EMPLOIS NON REMBOURSES PAR L'ORGANISME</b>	1,2	0

mission de préfiguration prise en charge par MTE en début 2020

EMPLOIS SOUS PLAFOND AUTORISES PAR LA LFI		EMPLOIS HORS PLAFOND DE LA LFI	
ETPT	Dépenses de personnel (*)	ETPT	Dépenses de personnel (*)

PLAFOND ORGANISME	
ETPT	masse salariale







**TABLEAU 5**  
**Opérations pour compte de tiers**

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Débit (c1)	Crédit (c2)
TVA collectée sur ventes de marchandises	C 44566	TVA collectée		
	C 411			
TVA déductible sur achats de marchandises	C 44571	TVA déductible		
	C 4011			
Opération 3	C 4...			
	C 4...			
Opération ...	C 4...			
	C 4...			
<b>TOTAL</b>			-	-

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Equilibre financ

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique. Les montants relatifs à la TVA doivent obligatoirement apparaître



TABLEAU 6  
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants				PRODUITS	Montants			
	CF 2019	Bi 2020	Variation Bi/BR	BR1 2020		CF 2019	Bi 2020	Variation Bi/BR	BR1 2020
Personnel		605 160	-98 260,00	506 900	Subventions de l'Etat		1 500 000	0,00	1 500 000
dont charges de pensions civiles*			0,00		dont contribution versée par l'CFB		1 500 000	0,00	1 500 000
					Facilité affectée			0,00	
Fonctionnement autre que les charges de personnel (dont dotation aux amortissements)		550 112	-14 200,00	535 912	Autres subventions		200 000	-68 443,00	131 557
Intervention (à cas échéant)		50 000	-50 000,00	0	Autres produits			0,00	
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>0</b>	<b>1 205 272</b>	<b>-162 460,00</b>	<b>1 042 812</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>0</b>	<b>1 700 000</b>	<b>-68 443,00</b>	<b>1 631 557</b>
<b>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>494 728</b>	<b>94 017,00</b>	<b>588 745</b>	<b>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>0</b>	<b>1 700 000</b>	<b>-68 443,00</b>	<b>1 631 557</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>0</b>	<b>1 700 000</b>	<b>-68 443,00</b>	<b>1 631 557</b>

\* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants			
	CF 2019	Bi 2020	Variation Bi/BR	BR1 2020
<b>Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (4))</b>	<b>0</b>	<b>494 728</b>	<b>94 017,00</b>	<b>588 745</b>
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		90 659	0,00	90 659
+ reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			0,00	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			0,00	
- produits de cession d'éléments d'actifs			0,00	
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs			0,00	
<b>#VALEURI</b>	<b>0</b>	<b>585 387</b>	<b>94 017,00</b>	<b>679 404</b>

A actualiser si nécessaire

Calculé automatiquement

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants				RESSOURCES	Montants			
	CF 2019	Bi 2020	Variation Bi/BR	BR1 2020		CF 2019	Bi 2020	Variation Bi/BR	BR1 2020
Insuffisance d'autofinancement	0	0	0,00	0	Capacité d'autofinancement	0	585 387	94 017,00	679 404
					Financement de facilité par l'Etat			0,00	
					Financement de facilité par des tiers autres que l'Etat			0,00	
Investissements		479 990	-91 990,00	388 000	Autres ressources			0,00	
Remboursement des dettes financières			0,00		Augmentation des dettes financières			0,00	
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>0</b>	<b>479 990</b>	<b>-91 990,00</b>	<b>388 000</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	<b>0</b>	<b>585 387</b>	<b>94 017,00</b>	<b>679 404</b>
<b>Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)</b>	<b>0</b>	<b>105 397</b>	<b>186 007,00</b>	<b>291 404</b>	<b>Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>0</b>

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants			
	CF 2019	Bi 2020	Variation Bi/BR	BR1 2020
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	0	105 397	186 007,00	291 404
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRÉSORERIE)	0	0	0,00	0
Variation de la TRÉSORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	0	105 397	186 007	291 404
Dont variation de la TRÉSORERIE FLECHÉE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	0	0	0,00	0
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT		105 397	186 007,00	291 404
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		0	-329 523,86	-329 524
Niveau final de la TRÉSORERIE	329 524	329 524	291 403,86	620 928

\* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

TABLEAU 7  
Plan de trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANISME DÉLIBÉRANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	329 523,86	829 523,86	798 417,41	722 624,32	575 312,27	1 124 805,66	919 908,45	839 533,82	1 265 687,72	1 215 839,86	1 017 535,86	819 231,86	10 457 944,95
<b>ENCAISSEMENTS</b>													
<b>Recettes budgétaires globalisées</b>	500 000,00	0,00	0,00	0,00	631 557,00	0,00	0,00	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 631 557,00
Autre financement de l'Etat (contribution OFB)	500 000,00				500 000,00			500 000,00					1 500 000,00
Autres financements de l'Etat					131 557,00								131 557,00
Fiscalité affectée													0,00
Autres financements publics													0,00
Recettes propres													0,00
<b>Recettes budgétaires flechées</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financements de l'Etat flechés													0,00
Autres financements publics flechés													0,00
Recettes propres flechées													0,00
<b>Opérations non budgétaires</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts : encaissements en capital													0,00
Prêts : encaissement en capital													0,00
Dépôts et cautionsnements													0,00
- Autres encaissements d'opérations non budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations gérées en comptes de tiers :													0,00
- TVA encaissée													0,00
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements													0,00
<b>A. TOTAL</b>	500 000,00	0,00	0,00	0,00	631 557,00	0,00	0,00	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 631 557,00
<b>DECAISSEMENTS</b>													
<b>Dépenses liées à des recettes globalisées</b>	0,00	31 106,45	75 793,09	147 312,05	82 063,61	204 897,21	80 374,63	73 846,10	49 847,86	198 304,00	198 304,00	198 304,00	1 340 153,00
Personnel	0,00	49,60	46 956,58	86 815,14	13 533,36	23 704,38	39 709,88	35 424,64	27 197,58	78 169,68	78 169,68	78 169,68	506 900,00
Fonctionnement	0,00	29 398,67	25 518,51	56 078,91	29 089,86	65 078,27	25 661,38	36 307,06	20 155,10	52 655,08	52 655,08	52 655,08	445 253,00
Intervention	0,00	1 658,18	3 318,00	5 418,00	39 440,39	116 114,56	15 003,57	2 114,40	2 495,18	67 479,24	67 479,24	67 479,24	388 000,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses liées à des recettes flechées</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Personnel													0,00
Fonctionnement													0,00
Intervention													0,00
Investissement													0,00
<b>Opérations non budgétaires</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts : remboursements en capital													0,00
Prêts : décaissements en capital													0,00
Dépôts et cautionsnements													0,00
Autres décaissements d'opérations non budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations gérées en comptes de tiers :													0,00
TVA décaissée													0,00
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements													0,00
<b>B. TOTAL</b>	0,00	31 106,45	75 793,09	147 312,05	82 063,61	204 897,21	80 374,63	73 846,10	49 847,86	198 304,00	198 304,00	198 304,00	1 340 153,00
<b>(2) SOLDE DU MOIS = A - B</b>	500 000,00	-31 106,45	-75 793,09	-147 312,05	-549 493,39	-204 897,21	-80 374,63	-426 153,90	-49 847,86	-198 304,00	-198 304,00	-198 304,00	291 404,00
<b>SOLDE CUMULE (1) + (2)</b>	829 523,86	798 417,41	722 624,32	575 312,27	1 124 805,66	919 908,45	839 533,82	1 265 687,72	1 215 839,86	1 017 535,86	819 231,86	620 927,86	

Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (I) ou (II)

**TABLEAU 8**  
**Opérations liées aux recettes fléchées**

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Il est demandé de distinguer les principales opérations fléchées en dépenses dans le tableau ci-dessous ou en commentaires dans la note de l'ordonnateur.

	Antérieures à 2020 non dénouées (restes à payer sur opérations fléchées)	Prévision 2020	Prévision 2021	Prévision 2022	Prévision 2023 et suivantes	TOTAL
<b>Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)</b>		0	0	0	0	
<b>Recettes fléchées (b)</b>						
Financements de l'État fléchés	0	0	0	0	0	0
Autres financements publics fléchés		- €				0
Recettes propres fléchées		- €				0
<b>Dépenses sur recettes fléchées CP (c)</b>						
Personnel		0	0	0	0	0
AE=CP						
Fonctionnement						
AE						
CP						
Intervention						
AE						
CP						
Investissement						
AE						
CP						
<b>Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)</b>	0	0	0	0	0	0
Solde budgétaire N repris au tableau "Equilibre financier" en (a)						
<b>Au cas où l'organisme utilise ce tableau pour un suivi individuel par opération, cette seconde partie permet de vérifier l'équilibre final de chaque opération.</b>						
<b>Autofinancement des opérations fléchées (d)</b>						0





**TABLEAU 10**  
Synthèse budgétaire et comptable

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

		BR 2020
<b>Niveau x initiau x</b>	1 Niveau initial de restes à payer (CF 2019)	0
	2 Niveau initial du fonds de roulement (CF 2019)	0
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement (CF 2019)	-329 524
	4 Niveau initial de la trésorerie (CF 2019)	329 524
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée (CF 2019)	
	4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée (CF 2019)	329 524
<b>Flux de l'année</b>	5 Autorisations d'engagement	1 404 353
	6 Résultat patrimonial	588 745
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	679 404
	8 Variation du fonds de roulement	291 404
	9 Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	0
	10 Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS 0
	Variation des stocks	+ / - 0
	Charges sur créances irrécouvrables	- 0
	Produits divers de gestion courante	+ 0
	11 Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS 0
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -
	12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	291 404
	12.a Recettes budgétaires	1 631 557
	12.b Crédits de paiement ouverts	1 340 153
	13 Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	0
14 Variation de la trésorerie = 12 - 13	291 404	
14.a dont variation de la trésorerie fléchée	0	
14.b dont variation de la trésorerie non fléchée	291 404	

	15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	0
	16	Variation des restes à payer	64 200
<b>Niveau x finaux</b>	17	Niveau final de restes à payer	64 200
	18	Niveau final du fonds de roulement	291 404
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	-329 524
	20	Niveau final de la trésorerie	620 928
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	0
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	620 928

	Comptabilité budgétaire
	Comptabilité générale